

Luxembourg, le 14 mars 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à Madame la Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre de la Santé :

*« En cas d'urgence médicale, par exemple en cas d'un arrêt cardiaque, le temps de réaction des services de secours constitue un facteur décisif.*

*Dans le milieu rural souvent les médecins locaux peuvent se rendre plus vite sur les lieux d'un accident que les ambulances ou les véhicules du service d'aide médicale urgente (SAMU).*

*Ainsi un approfondissement de la coopération des services de secours avec les médecins, surtout dans le milieu rural, n'améliorerait pas uniquement l'assistance médicale dans ces régions, mais aiderait aussi à sauver des vies.*

*Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à Madame la Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre de la Santé :*

- *Monsieur le Ministre entend-il modifier le Code de la route afin de permettre aux médecins de munir leur voiture de feux bleus clignotants et de sirènes pour les cas d'urgence, comme tel est déjà le cas à l'heure actuelle en Autriche ?*
- *Dans la négative, Monsieur le Ministre peut-il préciser les raisons pour lesquelles il y renoncerait ?*
- *Madame et Monsieur les Ministres prévoient-ils d'encourager l'approfondissement de la coopération entre services d'urgence et médecins pour ce qui est des urgences médicales ?*

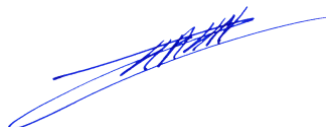
9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Dans l'affirmative, quelles mesures Madame et Monsieur les Ministres entendent-ils prendre dans ce sens ?*
- *Madame et Monsieur les Ministres sont-ils d'avis que la mise en place d'un système d'information pour contacter le médecin le plus proche de l'endroit de l'incident, par exemple une application mobile ou un « pager », serait opportun ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Max HAHN  
Député